



Le 23 avril 2020

JO n° 99 du 23 avril 2020 :

Ministère de la Culture :

Pas de texte

Autres autorités :

[Rapport au Président de la République](#) relatif à l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19

[Ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020](#) portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19

[Arrêté du 20 avril 2020](#) portant ouverture de crédits d'attributions de produits (pour la culture : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture)

[Arrêté du 20 avril 2020](#) modifiant l'arrêté du 26 février 2020 autorisant l'ouverture du concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'École nationale d'administration pour l'année 2020

JOUE du 23 avril 2020 (L128, L128I - C132) :

RAS

Communiqués de presse de l'Union européenne :

[L'UE lance un nouvel instrument pilote](#) doté de 50 millions d'euros pour développer les compétences et l'éducation dans toute l'Europe

[Impact économique du Covid-19](#) : 100 milliards d'euros pour préserver l'emploi

Autres infos :

Discours/Communiqués :

Culture - [Discours de Franck Riester](#), prononcé à l'occasion de la réunion des ministres de la Culture-UNESCO, mercredi 22 avril 2020, en visioconférence

Enseignement supérieur - [Épidémie de Covid-19](#) : prolongation des thèses, contrats doctoraux et post-doctoraux impactés par la crise sanitaire

Sénat - [Déploiement des réseaux](#) : les opérateurs doivent être au rendez-vous de leur responsabilité

Projet de loi de finances rectificative pour 2020 :

Sénat - [Séance du 21 avril 2020](#) (compte rendu intégral des débats)

Assemblée nationale - [Projet de loi n° 2830](#) de finances rectificative pour 2020, modifié par le Sénat

Conseil des ministres :

[Conseil des ministres du 22 avril 2020](#), dont :

[Ordonnances](#) : Faire face à l'épidémie de covid-19

Périodiques en ligne :

Enseignement supérieur - Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2020, dont :
[Circulaire du 20 avril 2020 \(NOR : ESRS2010062C\)](#) relative aux modalités d'attribution des aides
spécifiques : additif